

ASSOCIATION FONCIÈRE DE BERSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Membres titulaires : 8
Membres présents : 6
Affiché le : 1^{er} février 2026

SÉANCE DU 26 JANVIER 2026

Sous la présidence de M. Jean-Marc URBAN, Président de l'Association Foncière de BERSTETT et membre titulaire ; Étaient présents :

Membres titulaires : M. Jean Claude LASTHAUS maire et membre de droit, M. Mathieu FREYSZ, M. Valentin URBAN, M. Denis KRENCKER, M. Freddy JACOB titulaires

Membres suppléants : M. Denis URBAN, M. Michel HEINTZ, M. Jean-Pierre SCHOTT

Absents excusés : M. Didier DURINGER M. Freddy PFRIMMER, Le représentant de la DDT

5. OBJET : ADMISSION EN NON VALEUR

Le service de gestion comptable a transmis un document concernant des pièces irrécouvrables datant de 2008 à 2023. Ces pièces sont des montants dus par des redevables du rôle et qui n'ont pas pu être recouverts par le service de gestion comptable à cause d'une méconnaissance sur les héritiers ou nouveaux redevables. Le trésorier demande donc une admission en non-valeur pour effacer ces dettes.

Vu le budget 2026 et les crédits inscrits au compte 6541,

Le Bureau après délibération,

DECIDE l'admission en non-valeur pour un montant de **155,12 €**.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Jean-Claude LASTHAUS



Le président,
M. Jean Marc URBAN